



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DES CHR D

Public : Cette formation s'adresse aux exploitants et salariés CHR D.

Pré-requis : Aucun.

UN ÉCOLABEL POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE, LA RENTABILITÉ ET L'IMAGE DE L'ENTREPRISE

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, les participants seront capables de :

- Prendre en compte l'environnement dans la gestion de son établissement.
- Découvrir les bonnes pratiques environnementales pour, éventuellement, obtenir un écolabel.

La formation aide à engager une démarche environnementale dans un hôtel, un café ou un restaurant en permettant, par exemple, de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer la qualité de service et de valoriser l'image de l'entreprise. Elle est surtout un panorama des bonnes pratiques : comment faire des **économies d'eau** et mieux gérer l'assainissement, **économiser l'énergie**, produire moins de déchets, mieux acheter et mieux préserver l'environnement, améliorer la qualité environnementale (bruit, air, biodiversité, intégration visuelle et paysagère...).

1
JOUR

- ▶ INTER ENTREPRISES
- ▶ 8 À 12 PARTICIPANTS

Initiatives en faveur de l'environnement

- ▶ Qu'est-ce que le développement durable ?
- ▶ Les bonnes raisons d'engager une démarche, les facteurs de réussite
- ▶ Utiliser les résultats en communication et management

Panorama des bonnes pratiques

- ▶ L'eau, l'énergie, les déchets, mieux acheter, améliorer la qualité environnementale

Labellisation ou certification

- ▶ Ecolabel européen, clé verte, exploiter cette reconnaissance

Projet de création ou de rénovation

- ▶ Quels bénéfices en tirer, démarches existantes, répartition des rôles
- ▶ Exemples de projets de construction/rénovation, éco-conception

VALIDATION DE LA FORMATION:

Remise d'une attestation de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES:

Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents.

INTERVENANTS:

Consultants spécialisés en questions environnementales.